

رُفُوف

رُفُوف

RUFUF

المجلد السادس العدد الثاني - ديسمبر 2018 | ISSN : 2335-1381 | إ.ق. ، 2013-6352

Volume VI - / Issue N° II - December 2018 | ISSN : 2335-1381 | LD : 2013-6352



دورية دولية أكاديمية بحثية تعنى بقضايا المخطوطات والتراث الإنساني
يُصدرها مختبر المخطوطات الجزائرية في إفريقيا
-جامعة أحمد داود أدرار- الجزائر



International Academic Refereed Journal Concerned with Manuscripts and Humanities
Edited by the Laboratory of Algerian Manuscripts in Africa
University of Hassel-Thomas-Arnay, Algiers



دار الكتاب
الجزائري

مختبر المخطوطات الجزائرية في إفريقيا

المجلد السادس العدد الثاني

جامعة أحمد داود أدرار - الجزائر



دار الكتاب
الجزائري

0661 817778
الكتاب-جزائري

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

رفوف

مجلة دولية دورية أكاديمية محكمة تُعنى بقضايا المخطوط والدراسات الإنسانية

يصدرها مخبر المخطوطات الجزائرية في إفريقيا

جامعة أحمد دراية أدرار - الجزائر

المجلد السادس العدد الثاني

الإيداع القانوني: 2013-6352

ISSN: 2335-1381

العنوان البريدي: مخبر المخطوطات الجزائرية في إفريقيا

جامعة أحمد دراية أدرار - الجزائر

الطريق الوطني رقم 06 أدرار 01000

الهاتف / الفاكس: 0021349361832

البريد الإلكتروني: rofouf@yahoo.fr

ملاحظة : يمكن تصفح جميع موضوعات أعداد مجلة رفوف عبر صفحة البوابة

الجزائرية للمجلات العلمية ASJP على الرابط الآتي

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/132> :

وعبر رابط المخبر الآتي: <http://univ-adrar.dz/lamaf>

•وعبر بوابة منصة " المنهل almanhal " المنصة الإلكترونية وقاعدة البيانات

الرائدة في عالم المحتويات العربية على الرابط الآتي: www.almanhal.com

هيئة المجلة

الرئيس الشرفي الأستاذ الدكتور نور الدين أدرجفور مدير جامعة احمد دراية أدرار
مدير المجلة: الأستاذ الدكتور أحمد جعفري مدير المخبر
رئيس التحرير: الدكتور عبد الرحمان العربي
مساعد رئيس التحرير: الأستاذ الدكتور إدريس بن خويا

هيئة تحكيم العدد:	الهيئة العلمية الاستشارية للعدد 14 من المجلة
أ.د. أحمد جعفري	أ.د. فوزي بورصالي
أ.د. قصابي عبد القادر	أ.د. محمد دباغ
أ.د. إدريس بن خويا	أ.د. رايح دفرور
أ.د. قوراري سليمان	أ.د. الشريف مربيبي
أ.د. شابي سعاد	أ.د. صالح بلعيد
أ.د.خلادي محمد الأمين	أ.د. محمد زمري
أ.د.مصطفاوي عزيز	أ.د. عبد القادر سلامي
د. العربي عبد الرحمان	أ.د. صفية مطهري
د. سامي ماضي إبراهيم	أ.د. جيلالي بن يشو
د. مزار يمينة	أ.د. حبيب موني
د. خلادي سيد أحمد	أ.د. عبد الحلیم بن عيسى
د. محمد السعيد بن سعد	أ.د. على طاهرى
د. خليفي عبد الحق	د. مختار درقاوي
د. محمد بن عيو	د. إبراهيم باجس
د. بكوش حورية	د. الخضر عبد الباقي
د.جعفري مبارك	أ.د. عيسى بوقا نون
د.عبد الله كروم	أ.د. محمد الندوي
د. دعاء عبد الرحمان علي	أ.د. عبد الودود ولد عبد الله
د. نوار نسيم	أ.د. محمد خالد عبد الرحمان
د. داني فتيحة	د.محمد الأمين بريك أن

رُفُوفٌ

دولية دورية أكاديمية محكمة تعنى بقضايا المخطوط والدراسات الإنسانية

أ/شروط النشر في المجلة:

01/ يشترط فيما يقدم للمجلة أن يكون أصيلاً ولم يسبق تقديمه لمجلة أو أية جهة ناشرة أو أكاديمية، وأن لا يكون جزءاً من رسالة علمية. ويتعهد الباحث بذلك خطياً عند تقديم البحث للنشر.

02/ أن يكون البحث المقدم خاضعاً لأسس البحث العلمي وشروطه.

03/ يتولى تحكيم البحث محكمان أو أكثر حسب تقدير هيئة التحرير.

04/ ترسل الأعمال المرشحة للنشر إلى عنوان المجلة :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/132>

وتكون مطبوعة على الحاسوب باستعمال Word وفقاً لوثيقة الإرشادات والتوصيات والتوجيهات اللازمة لإعداد المقال والمدرجة في صفحة المجلة بعنوان تعليمات المؤلف.

05/ توضع الهوامش بصفة آلية في أسفل كل صفحة (جديد لكل صفحة). على أن توضع قائمة المصادر والمراجع في نهاية البحث.

06/ يرفق المقال بملخص بما لا يزيد على 150 كلمة (باللغة العربية أو الفرنسية أو الإنجليزية) غير اللغة التي كتب بها.

07/ يجب أن لا يتجاوز المقال خمسة عشر صفحة ولا يقل عن ثمان صفحات. بالمقاييس العادية للورقة.

08/ تحتفظ المجلة بحقوقها في عدم نشر أي بحث وتُعد قراراتها نهائية ولا ترد الأبحاث التي لم تقبل لأصحابها.

09/ يخضع ترتيب الأبحاث في المجلة لمعايير فنية.

10/ الآراء الواردة في المجلة تخص أصحابها ولا تعبر بالضرورة عن رأي المجلة .

11/ إدارة المجلة تتبرأ من أي سرقة علمية تكون قد فانت المحكمين للمقال، ويتم اكتشافها لاحقاً، وتحتفظ بكامل حقوقها في المتابعة القانونية لصاحب المقال.

كلمة العدد

تطل علينا مجلة "رفوف" في عددها الثاني من المجلد السادس بحسب ترقيم المنصة الجزائرية للمجلات العلمية ، وهو العدد الموافق للرقم 14 في سلم ترقيمها العادي. وفي هذا العدد من المجلة تطل علينا أقلام نخبة من الأساتذة والمختصين بأحاديث عامة وخاصة ذات الصلة المباشرة بقضايا المخطوط والدراسات الانسانية .وقد راعينا في هذا العدد ضرورة التنوع التاريخي والجغرافي للأقلام والموضوعات بما لا يتعارض مع طبيعة التنسيق الفني والشكلي للعدد.

كما أننا حاولنا جاهدين التقيد ما أمكن بعامل الزمن في دورية العدد حيث جاء بعد ثلاثة أشهر من صدور آخر عدد ، وهي مناسبة ننوه فيها بمجهود هيئة التحرير ولجنة التحكيم لصبرهم ومثابرتهم في إخراج العدد .
نأمل بكل هذا أن نظل في خدمة البحث والباحثين ، وأن نرقى بعلمنا وعملنا إلى ما فيه إصلاح البلاد والعباد وما ذلك على الله بعزيز .

الأستاذ الدكتور أحمد جعفري

مدير مخبر المخطوطات الجزائرية في إفريقيا

الجامعة الإفريقية أحمد دراية أدرار

محتويات العدد

الصفحة	الموضوع
5	كلمة العدد
33-8	تحقيق إرشاد الواقف على تحقيق معنى وخصصت نية الحالف لأحمد بابا بن أحمد بن أحمد بن عمر التنبكتي (1036 هـ / 1627م) -دراسة وتحقيق- د. دريسا تراوري، مديرالبحث العلمي معهد أحمد بابا للدراسات العليا والبحوث الإسلامية، تمبكتو.
64-34	بيان أسس المنهجية من خلال القرآن الكريم والسنة النبوية عماني براهيم, جامعة أدرار
81-65	معايير انتقاء النص التعليمي، وخطوات تدريسه حسيني عبد القادر, جامعة أدرار
101-82	المديح النبوي في شعر محمد بن المبروك البودوي محمد بونس, جامعة أحمد دراية أدرار
125-102	ثورة نوفمبر المجيدة و بعدها الإنساني في شعر صالح خرفي عبود أوريدة, جامعة مولود معمري /تيز يوزو.
154-126	التكرار في ديوان البوح بالأسرار للشاعر العلمي حدابوي سعيدة بن عثمان, جامعة أدرار.
195-155	التحليل الفونولوجي الإحصائي عند التشكيين -قراءة في المنهج والإجراء- زكو آمال،إشراف د. ابتسام بن خراف، جامعة بانتة 01
213-196	"تحليلٌ سيميائيٌّ للموكبِ الجنائزي" لجوزيف كورتيس -ترجمة وتقديم ومراجعة- مختارية بن قبلية, جامعة مستغانم
233-214	الكتابة الدرامية وأسئلة النقد خالي روزه, د.بلبشير عبد الرزاق جامعة أبو بكر بلقايد بتلمسان
254-234	خطاب الهرمينطيقا في الفكر الغربي: من الأسطورة إلى النظرية د. عبد الله كروم، جامعة أدرار

274–255	<p>A ‘New Imperialism’? British Overseas Expansion in Africa in the Late Nineteenth Century: a Historiographical Debate.</p> <p>Mansouri Nadia, Université d'Oran 2</p>
291–275	<p>Visions de l’Islam autour du positionnement épistémologique de la démocratie : Réflexions de Malek Bennabi.</p> <p>FAID Salah, Université Mohamed Boudiaf de M'Sila</p>

Visions de l’Islam autour du positionnement épistémologique de la démocratie : Réflexions de Malek Bennabi.

FAID Salah, Université Mohamed Boudiaf de M’Sila.

Email: faidsalah@yahoo.fr.

d/recép:22/07/2017	a/rev :23/10/2018	d/acc:26/12/2018
--------------------	-------------------	------------------

Résumé:

La relation entre l’Islam et la démocratie a été depuis longtemps une relation très délicate ; oser aborder scientifiquement le rapport résultant de ces deux concepts, relève des esquisses intellectuelles les plus ambitieuses. Le grand penseur algérien Malek Bennabi nous livre une de ses brillantes pensées à ce sujet, dans la mesure où l’assertion de l’un des deux concepts dans notre vie ne devrait en aucun cas exclure l’autre. Dans son livre *La démocratie en Islam*, le penseur pose depuis l’introduction les jalons de la problématique centrale : *L’Islam produit-il le sentiment démocratique ?* Il convient de dire que Bennabi en propose des éléments de réponse qui sont qualifiés dans l’ordre de ses réflexions les plus innovatrices dans ce domaine. La présente étude se veut un va-et-vient entre les pensées de ce grand philosophe où les lecteurs auront l’occasion de mettre en valeur le caractère ingénieux de Bennabi dans sa manière tisser le nœud entre ces deux concepts controverses.

Mots clés: Islam – démocratie – culture – civilisation – positionnement .

الملخص :

تعتبر العلاقة التي تربط الإسلام والديمقراطية، في الكثير من الأحيان، علاقة حساسة جداً؛ فمجرد التجرؤ إلى التطرق لدراسة هذه العلاقة بواسطة تطبيق المنهج العلمي، يعتبر في حد ذاته من الرهانات العلمية الأكثر طموحاً. يمنحنا المفكر الجزائري الكبير مالك بن نبي واحدة من أفكاره الرائعة حول هذا الموضوع، على اعتبار أن تعاملنا مع أحد المفهومين في حياتنا، لا ينبغي بأي حال من الأحوال أن يستبعد المفهوم الآخر. في كتابه 'الديمقراطية والإسلام' يطرح المفكر من الوهلة الأولى إشكالية العلاقة عبر السؤال: هل ينتج الإسلام الشعور الديمقراطي؟ يجب القول أن بن نبي قدم عدة عناصر من شأنها تشكيل أجوبة لتساؤله، وتندرج هذه العناصر في مصاف أفكاره الأشد ابتكاراً في هذا المجال. تهدف هذه الدراسة، عن طريق الغوص داخل أفكار هذا الفيلسوف، إلى رسم معالم هذه العلاقة لدى القراء من خلال إتاحتهم الفرصة للوقوف على المنهجية الفذة لمالك بن نبي أثناء تناوله هذه المفاهيم الجدلية.

الكلمات المفتاحية: - الإسلام - الديمقراطية - الثقافة - الحضارة - التموثق

Introduction

La croissance de l'Islam politique dans les années 1970 a engendré la possibilité de voir certains partis islamistes accéder au pouvoir ; cette situation a conduit de nombreux chercheurs et hommes politiques à remettre en question la concordance de l'Islam et de la démocratie. Dès lors, nous voyons que la plupart des études se sont concentrées sur les penseurs musulmans populaires qui ont été considérés comme des militants islamiques tels que Jamâl al-Dîn al-Afghânî (1839-1897), Mohamed Abdu (1849-1905) ou Sayyid Qutb (1906-1966. Par ailleurs, il est à remarquer que presque aucune des attentions n'a été accordée à la pensée du remarquable penseur islamique algérien, Malek Bennabi (1905-1973).

Un véritable homme de savoir et un grand penseur de son temps, Malek Bennabi a été fortement influencé par les idées de Rashid Rida et Mohamed Abdu, imprégné en même temps d'une mosaïque culturelle très abondante ; selon Jamel El Hamri : « *triple culture se forge en lui [Malek Bennabi], musulmane, occidentale et asiatique, d'abord par la lecture des œuvres de Rabelais, Hugo, Condillac, John Dewey, Romain Rolland, Courtellemont, ensuite celle de Imrou El-Kaïs, Hafez Ibrahim, Eugène Jung, Ibn Khaldoun, Tahtawi, et enfin Tagore* »¹.

Dès son jeune âge, Bennabi fréquente la *medersa* de Constantine². Jamel El Hamri ajoute que « *Bennabi fréquente cette institution pendant trois années pour obtenir son diplôme de Bach-*

¹ EL HAMRI, Jamel (2016). *Malek Bennabi : Une vie au service d'une pensée*. p. 38. Paris : El-Bouraq.

² La *medersa* de Constantine constitue un établissement qui a été destiné autrefois à la magistrature musulmane, à noter que les medersiens de l'époque recevaient une formation bilingue.

adel (diplôme de fin d'études) en 1925 »¹. Accompagné de quelques amis, Bennabi rencontre en 1936 la délégation algérienne qui s'était déplacée à la capitale Paris pour réclamer les réformes suggérées par le Congrès Musulman (CM), auprès des autorités françaises. El Hamri stipulait que « *La délégation comprenait cheikh Abdelhamid Ben Badis et cheikh Bachir El-Ibrahimi. En 1938-39, Bennabi fonde, à Marseille, une école pour les analphabètes adultes parmi les travailleurs algériens en France* »².

1. Regards de l'Islam et de la civilisation

Il n'est pas étonnant de souligner que la préoccupation la plus importante de Bennabi tout au long de sa vie était l'adaptation des valeurs islamiques à la modernité. Très familier avec la civilisation occidentale, ainsi qu'avec beaucoup d'autres, il a estimé que le monde musulman n'a pas réussi à dépasser son inertie, non seulement parce qu'il est incapable d'absorber la technologie moderne, mais aussi parce que son élite a emprunté des idéologies défailtantes, comme le marxisme, sans tenter de reprendre les meilleures valeurs produites par la civilisation islamique ; et c'est en ce moment précis où naissait une conscience – disons très mûre – chez Bennabi en ce qui concerne la voix indécrite que prenait la société musulmane de l'époque.

En d'autres termes, le monde musulman n'a pas réussi à reproduire l'expérience de nations ayant réalisé un remarquable progrès comme le cas du Japon. Selon le point de vue de Malek Bennabi, si le Japon avait atteint la modernité, c'est bien parce que « *les 'idées mortelles' [les idées qui se basaient sur le matérialisme] de l'Ouest ne l'ont pas dévié de son chemin : il [le Japon] est resté fidèle à sa culture, à ses traditions et à son passé* »³.

¹ EL HAMRI, Jamel. op.cit.

² *Ibid.*

³ BENNABI, Malek (1990). *Le problème des idées dans le monde musulman*. p. 127. Alger : El Bay'yinate.

Plus important encore, tout au long de son travail, Bennabi contestait l'allure et la culpabilité dans lesquelles se trouvait le monde musulman, non du colonialisme occidental, mais du monde islamique lui-même, une notion qui va à l'encontre de l'opinion dominante dans le monde arabo-islamique, étant donné que cette dernière soutient que les puissances occidentales sont principalement responsables de l'arriération du monde musulman¹.

Après son retour en Algérie en 1963, et après son long exil passé en Egypte, Malek Bennabi a rejoint la première association islamiste en Algérie : *Valeurs Islamiques* (Al-Qiyam Al-Islamiyya), fondée la même année. Il faut mentionner qu'à l'époque, cette association s'opposait aux politiques que prônaient les présidents Ahmed Ben Bella et Houari Boumediene, des politiques que l'association avait qualifiées de tendances ayant un penchant marxiste.

1.1. L'Islam et la quête des valeurs

Bien que de nombreuses autorités religieuses importantes fussent membres de l'association, Bennabi, jusque-là un inconnu, était le plus important. Pourtant, en raison de ses critiques et éminents points de vue, on ne pouvait déterminer quel était l'impact de l'empreinte de Bennabi sur la direction d'Al-Qiyam, et dont les principales préoccupations portaient sur les problèmes de morale. Ce sur quoi nous pouvons être certains, c'est que Bennabi a eu une influence puissante sur les premiers islamistes français qui

¹ Il semble important de remarquer que la contestation de Bennabi apparaît très aiguë dans son livre *Le problème des idées dans le monde musulman*. Bennabi avait d'abord commencé à écrire ce livre en 1960 quand il était en Egypte, période pendant laquelle il était exilé. Cependant, il avait abandonné son projet jusqu'à ce que son ami, le docteur Ammar Talbi, l'ait convaincu de le poursuivre, il finit par compléter le livre en 1970.

ont assisté à l'Université d'Alger dans les années 1960 et début des années 1970, autrement dit, jusqu'à sa mort en 1973¹.

En revanche, lorsque Bennabi a exprimé ses idées sur l'Islam dans une critique rédigée en français, en déclarant : « *Qu'est-ce que je sais de l'islam ?* »². La popularité de l'Islam allait bien au-delà des locaux de l'Université d'Alger, ce qui nous permet de constater, à titre d'exemple, que la mosquée qui a été fondée en 1968 a attiré les islamistes les plus réputés, en particulier ceux qui étaient de vocation scientifique, et plus précisément encore, ceux qui étaient physiciens de spécialité³.

Les points de vue de Malek Bennabi peuvent être décrits comme progressifs et égaux. Des points de vue intellectuels, qui représentent, peut-être, la raison principale pour laquelle ils ont suscité peu d'intérêt parmi les islamistes plus radicaux. De plus, la pensée de Bennabi sur la relation entre l'Islam et la démocratie – qu'il a articulée dans les années 1940 – n'a été connue que jusqu'à la publication de la brochure *La démocratie en Islam* à la fin des années 1980.

En contrepartie, il paraît que la pensée de Malek Bennabi, peu connue même en Algérie, n'a eu aucune influence sur le

¹ Nous pouvons trouver des études biographiques plus ou moins exhaustives sur Malek Bennabi dans l'ouvrage de Aissa Khelladi, intitulé : *Les islamistes algériens face au pouvoir*, édité en 1992 à Alger chez les Editions Alfa. Cependant, les livres de Bennabi ont été – ou sont en train d'être – réimprimés sous la direction de Nourredine Boukrouh, chef du PRA, Parti pour le Renouveau Algérien, fondé en 1989.

² KHELLADI, Aissa (1992). *Les islamistes algériens face au pouvoir*. p. 91. Alger : Alfa.

³ Parmi les œuvres de Bennabi, qui méritent encore être soigneusement étudiées, il convient de se référer à deux : Le premier intitulé *Le Phénomène coranique*, édité en 1992 à Alger chez SEC, et le second intitulé *Vers le changeur l'Algérie*, édité en 1989 à Tipaza, chez la Société d'Édition et de communication d'Ouled Fayet.

mouvement islamiste. Les idées de ce philosophe extraordinaire sur la compatibilité de l'Islam et de la démocratie prouvent qu'il était un penseur islamique plutôt qu'un islamiste préoccupé par la saisie du pouvoir, d'où le point de vue de certains critiques contemporains qui reconnaissent que sa préoccupation était d'une nature notablement différente de celle des considérations socio-économiques et politiques immédiates des islamistes des années 1980 et 1990.

Pareillement, le contexte socio-économique dans lequel vivait le penseur, peut objectivement nous révéler des constatations importantes ; Bennabi a vécu dans une Algérie plus prospère. Bien qu'il ait critiqué certaines des visions politiques du président Houari Boumediene, ses écrits suggèrent qu'il ne s'est pas associé à lui sur un certain nombre de questions fatales, en particulier celles liées à de larges problèmes du tiers monde. Bennabi a rejeté ce qu'il appelait *l'économisme*, considérait par lui comme une préoccupation obsessionnelle dans le monde musulman avec un progrès technologique au détriment des valeurs civiles, c'est-à-dire les valeurs culturelles.

Aussi, bien qu'il soit clairement antimarxiste, Malek Bennabi n'était pas contre les idées socialistes en tant que telles ; nous le voyons, certes, bannir le matérialisme et toutes ses retombées, mais nous le voyons conjointement apprécier les soucis de la justice sociale. D'emblée, il faut dire que Bennabi était bien convaincu que ni les politiques que pratiquait Gamal Abdul-Nasser ni d'ailleurs celles préconisées par Boumediene n'avaient de chances de réussir à moins que l'Islam et les valeurs islamiques ne soient intégrés comme principes directeurs¹.

¹ Entre 1965 et 1968, Malek Bennabi a produit un recueil d'articles de presse qu'il a publié dans *Révolution africaine*. Dans ce recueil intitulé *Pour changer l'Algérie* Bennabi nous livre une argumentation bien détaillée quant à la manière

Parlant des valeurs islamiques, nous savons bien qu'en tant que doctrine, l'Islam consacre l'égalité de tous les individus devant la loi, sans distinctions raciales, ethniques ou même de classe d'appartenance sociale ; l'Islam impose comme seul critère majeur, valable pour opérer une véritable distinction entre ces individus, la piété (taqwa), autrement dit, la crainte révérencielle en Dieu ; « *Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux* » (Le Saint Coran. Surat Al-Hujurat 'les appartements', verset 13). Imad Ad-Dean Ahmad nous rappelle le célèbre discours inaugural du premier calife musulman, Abou Bakr, quand il a été élu pour diriger les musulmans après le décès du Prophète (QSSSL) : « *Il est vrai que j'ai été élu votre amir (leader), mais je ne suis pas le meilleur d'entre vous. Si je donne un ordre qui est conforme au Coran et à la pratique du Prophète (saas), obéissez moi, mais si je donne un ordre qui ne leur soit pas conforme, alors corrigez moi, la vérité est droiture et le mensonge est une trahison.* »¹. Un discours qui permet d'illustrer parfaitement les valeurs normatives d'égalité devant la loi.

1.2. L'Islam et la démocratie

Les écrits de Bennabi sur la relation entre l'Islam et la démocratie sont les moins connus de ses œuvres. Pourtant, c'est l'un des plus intéressants, car son approche de la démocratie révèle le niveau incroyable de culture que possédait ce penseur islamique. D'une part, sa compréhension pénétrante de l'Islam, et des concepts et des valeurs occidentales, d'une autre part, l'ont aidé à faire face à la question de la démocratie sans préjugés complexes ou, *a priori*, contrairement à certains des islamistes d'aujourd'hui qui

d'intégrer les valeurs islamiques en tant que principes directeurs dans toute gouvernance politique.

¹ AHMAD, Imad Ad-Dean (1999). « Definitions of Democracy ». p. 02. In *Muslim Democrat*, Vol. 1, n°2.

considèrent la démocratie comme une importation occidentale, et donc extraterrestre.

A l'opposé aussi de certains politiciens qui continuent à penser que la notion de démocratie est tributaire de la notion de politique, ce qui conduit la pensée à croire négativement que l'appréhension du terme démocratie incombe à la conjoncture étatique de chaque société ; alors que le grand sociologue Émile Durkheim nous apprend tout à fait le contraire en disant qu' « *Il ne faut [...] pas dire que la démocratie est la forme politique d'une société qui se gouverne elle-même [...]. Une pareille définition est contradictoire dans les termes.* »¹. Cependant, Bennabi scrute le concept de démocratie des trois points suivants :

« - *Comme un sentiment pour soi-même,*
 - *Comme un sentiment envers les autres, et*
 - *Comme un ensemble de conditions sociales et politiques nécessaires à la formulation et à l'épanouissement de sentiments similaires dans l'individu* »².

Néanmoins, il faut bien noter que les trois points que cite Bennabi pour donner son examen de la notion de démocratie sont en parfaite corrélation avec les propos de Durkheim qui disait : « *Passons aux règles, il en est de deux sortes. Les unes s'appliquent à tous les hommes indistinctement. Ce sont celles qui sont relatives à l'homme en général, considéré soit chez chacun de nous, soit chez autrui. Toutes celles qui nous prescrivent la manière dont il faut respecter ou développer l'humanité, soit en nous, soit chez nos semblables, valent également pour tout ce qui est homme indistinctement. Ces règles de morale universelle se répartissent en deux groupes : celles qui concernent les rapports de chacun de nous avec soi-même, c'est-à-dire celles qui constituent la morale*

¹ DURKHEIM, Émile (2002). *Leçons de sociologie. Physique des mœurs et du droit.* p. 74. Québec : Chicoutimi.

² BENNABI, Malek (1968). *La démocratie en Islam.* p. 10. Alger : Mosquée de Beni Messous, N.d.

dite individuelle, celles qui concernent les rapports que nous soutenons avec les autres hommes »¹.

Bennabi conçoit la démocratie comme une principale composante résultant d'un développement culturel humaniste ; ce qui signifie qu'il soutient avec tant de pression qu'elle n'est pas le simple transfert de pouvoir aux masses ou à un peuple souverain en vertu d'un ensemble de lois, comme nous venons de le voir avec les propos de Durkheim. Ce positionnement a conduit Bennabi à, ce qu'il préfère appeler « *la recherche des conditions d'une civilisation* »².

Il s'agit donc de la maturation des attitudes, des réflexes et des principes qui produisent l'essence de la démocratie dans la conscience d'un peuple et de ses coutumes³, c'est-à-dire ce que les théoriciens contemporains de la démocratie définissent aujourd'hui comme des éléments de *civilité*⁴. En d'autres termes, un processus de démocratisation doit avoir lieu avant qu'une constitution démocratique puisse être écrite. Selon Bennabi, l'une des conditions préalables du processus de démocratisation est l'éradication des sentiments antidémocratiques et des tendances despotiques⁵.

2. Croyance et sentiment démocratique

A présent, nous pouvons saisir que le problème posé par Malek Bennabi est de savoir si l'Islam peut pratiquement favoriser les trois perspectives soulevées ci-dessus ? Autrement dit, est-ce que l'Islam possède formellement cette faculté d'augmenter le

¹ DURKHEIM, Émile. p. 26.

² BENNABI, Malek (1992). *L'Afro-asiatisme*. pp. 194-195. Alger : SEC.

³ BENNABI, Malek (1968). pp. 16-17.

⁴ Sur cette notion, voir Edward Shils, « La vertu de la société civile ». Dans *Gouvernement et opposition*, 26, n° 1 (hiver 1991).

⁵ BENNABI, Malek (1968). p. 12.

sentiment envers soi-même et envers les autres, chose qui devrait le rendre compatible avec le fondement de la démocratie dans la psychologie de l'individu, et, par voie de la logique, il peut créer des conditions sociales favorables à la préservation et au développement du sentiment démocratique ainsi que de son efficacité¹.

Nous le voyons ainsi, au sens effectif de la vigilance, Malek repousse, voire répudie tout effort démocratique qui consiste à s'approprier certains principes issus de constitutions démocratiques étrangères sans mesures prises pour les inculquer dans la psychologie des personnes qui les adoptent². Les observations de Bennabi lui font déduire que « *s'il existe une tradition démocratique dans l'Islam, il ne faut pas la rechercher dans la lettre d'un texte constitutionnel, mais plutôt dans l'esprit de l'Islam en général* »³.

Ceci nous permet d'arguer que l'Islam doit être considéré comme l'initiation d'un processus de démocratisation, c'est-à-dire la progression de l'individu et de la société à laquelle il appartient à l'idéal démocratique⁴. Selon Bennabi, la différence entre le concept démocratique islamique et les concepts démocratiques chinois, russe, britannique ou français est que l'Islam confère à l'homme une signification qui transcende toute valeur politique ou sociale. Alors que d'autres définitions démocratiques détectent chez l'homme la présence de l'humanité et de la société, la conception démocratique islamique reconnaît dans l'homme la personne de Dieu. En d'autres termes, la première définition de la démocratie est du type laïc, tandis que la seconde est du genre sacré⁵.

¹ *Ibid.* p. 15.

² *Ibid.* p. 17.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.* p. 19.

Il semble intéressant de noter que dans la conception de Bennabi, les individus qui portent l'honneur de Dieu en eux-mêmes ressentent ce privilège, non seulement en eux-mêmes, mais aussi dans d'autres. Cela suffit pour compenser les sentiments négatifs que les êtres humains peuvent avoir envers eux-mêmes ou envers les autres. En outre, Dieu a fourni aux musulmans des garanties qui les protègent contre l'esclavage¹ et contre le développement des inclinations despotiques. Il est à noter que Bennabi cite un verset du Coran qui exhorte un musulman à quitter le pays plutôt que de succomber à l'esclavage ou de prendre les armes contre l'opresseur.

De toute évidence, nous pensons à travers cette analyse que la démocratie islamique se caractérise essentiellement par la vaccination des humains contre les attitudes antidémocratiques : l'octroi de droits politiques et de garanties sociales évolue à partir de cette évaluation. Bennabi affirme que, contrairement à la démocratie islamique, la démocratie laïque confère aux humains des garanties et des droits, mais ne leur fournit pas de garanties contre le pouvoir des cartels et des fiduciaires ou contre la dictature d'une classe. En d'autres termes, la démocratie laïque ne nettoie pas la société des maux qui produisent la servitude ou la tyrannie².

3. Démocratie en Islam et concept de liberté

La conception de la démocratie de Bennabi s'étend au-delà de la sphère politique. Pour lui, la dimension sociale de la démocratie est très importante, car « *un ordre qui confère à l'homme un scrutin et le laisse mourir n'est pas un ordre démocratique* »³. Bennabi procède alors à rendre évident le respect des libertés individuelles dans l'Islam. Contrairement à beaucoup d'islamistes d'aujourd'hui,

¹ *Ibid.* p. 20.

² *Ibid.* pp. 21-22.

³ *Ibid.* p. 24.

Bennabi cite du Coran les versets les plus proches des libertés individuelles d'aujourd'hui, comme le droit au travail et à voyager.

Il soutient que la liberté d'expression est garantie dans l'Islam et que le Prophète Muhammad (QSSSL) lui-même a exhorté ses compagnons à évaluer ses décisions¹. La vie privée de la maison, affirme-t-il, est également garantie par le verset du Coran qui interdit l'entrée dans une résidence sans le consentement de ses locataires. Mais, comme le droit occidental, la loi islamique permet des cas où les droits individuels doivent être subordonnés aux droits de la société.

Nous pensons que peut-être l'un des plus importants dans la discussion de Bennabi sur les droits des minorités, c'est bien son discours sur la démocratie. L'illustration qu'il nous donne dans l'étude présentée dans *La démocratie en Islam*, concerne une femme juive dont la maison ne pouvait pas être prise sous le règne du calife Omar, et ce, même si une mosquée devait être construite sur le même terrain. Le raisonnement était que la femme juive ne pouvait considérer une mosquée comme faisant partie du domaine public ; par conséquent, les autorités musulmanes n'ont eu d'autres choix que de quitter sa maison aux côtés de la mosquée.

Parallèlement, nous pouvons remarquer chez Bennabi une faculté pas moins intéressante que la précédente ; tout au long de son discours, nous ressentons la forte présence d'une interprétation rationnelle inflexible du Coran et du Hadith. Une telle faculté lui permet de voir l'Islam comme une foi qui présente tous les attributs d'une démocratie politique, où le principe de la consultation n'existe pas seulement d'une façon ordinaire, mais il est aussi celui

¹*Ibid.* p. 29.

qui « confère à l'individu la responsabilité dans la constitution du pouvoir et toutes les garanties contre son utilisation abusive. »¹.

Ainsi, si Bennabi a critiqué les démocraties occidentales, c'est parce qu'il croyait, selon son propre point de vue, que ces démocraties ne sont encore pas parvenues à renfermer et à tolérer les droits sociaux, puisque l'individu peut devenir esclave des intérêts puissants. S'il a critiqué également l'ancien bloc de l'Est, c'est parce qu'il constatait que les Etats socialistes ont conféré des droits sociaux aux citoyens au détriment de la liberté politique. Il faut dire que l'homme était bel et bien convaincu que l'Islam offre une démocratie authentique parce que c'est une synthèse entre la démocratie politique et la socio-démocratie.

A ce propos, les convictions de Bennabi l'ont conduit à soutenir que la zakat (le fait qu'une personne donne obligatoirement des aumônes aux pauvres si le seuil de la Zakat est atteint) représente une bonne illustration de la législation sociale de l'Islam, postulée par le Coran. Bennabi soulignait que pendant l'époque durant laquelle les premiers califes de l'Islam avaient géré leurs sociétés, il existait de très larges intercommunications entre les dirigeants, et ces intercommunications varient de la simple demande d'un avis, jusqu'aux questions les plus délicates ; ce qui constitue, toujours selon Bennabi, une nette preuve qu'une « conscience démocratique moulait l'Islam. »². Pourtant, le véritable fondement de la démocratie reste l'être humain et la valeur qui leur est conférée par Dieu. L'influence intellectuelle des *Lumières* sur la pensée de Bennabi est ici manifeste, comme le confirment ses références dans tout le livre aux écrits des philosophes français.

¹Ibid. p. 33.

²Ibid. p. 36.

Nous pouvons lire dans les pensées et réflexions de Bennabi que ce dernier croyait fortement que l'âge d'or de la démocratie islamique était sous la domination et le règne des premiers califes. Cependant, une régression très apparente a eu lieu lorsque le pouvoir est devenu absolu, mais aussi lorsque la pensée démocratique islamique a disparu de l'ordre moral dans le comportement des musulmans. Malek Bennabi nous apprend que la démocratisation islamique a cessé *« quand elle a perdu son fondement dans la psychologie de l'individu, dès que celui-ci a perdu définitivement l'appréciation de sa propre valeur et la valeur d'autrui. »*¹.

À partir de ce moment-là, la civilisation islamique a décampé et s'est dissipée pour disparaître complètement ; en grande partie, son effacement est dû qu'elle ne reposait plus sur l'excellence de l'individu. Bennabi a estimé que la récurrence de l'esprit démocratique était apparue dans certains pays islamiques. Néanmoins, il a considéré que le processus de démocratisation ne réussirait que lorsque ce nouveau changement aura lieu dans la conscience des individus afin qu'ils puissent s'élargir au-dessus du despote et de l'esclave. Bennabi était donc convaincu que *« seul l'Islam pouvait entreprendre cette réévaluation dans les pays où la tradition sociale a été façonnée par la conception coranique »*².

¹*Ibid.* p. 42.

²*Ibid.*

Conclusion

En termes de conclusion, nous soulignons que notre objectif a été de porter à l'attention des chercheurs intéressés par l'aspect de la pensée islamique du plus grand penseur islamique que l'Algérie n'est jamais produit. Il ne serait pas exagéré de dire que Malek Bennabi est le seul penseur algérien qui a tenté de développer un discours systématique, raisonné et réfléchissant sur la relation entre l'Islam et la démocratie. Ses grands exploits, en cette matière, se sont traduits à travers ses efforts de céder une psychologie démocratique par une compréhension rationnelle de l'Islam.

Bennabi semble être le seul penseur islamique qui a non seulement adopté dans son discours plusieurs aspects de la démocratie politique occidentale, mais qui a proposé de nouvelles idées, inspirées des valeurs islamiques pour enrichir la démocratie dans son ensemble. A ce propos, beaucoup d'islamistes algériens, comme Mahfoud Nahnah¹, doivent à Bennabi² une fière chandelle. En somme, les réflexions de Bennabi étaient remarquablement anticipées, il semble souvent qu'il était en avance sur son temps, que ses idées étaient trop intellectuelles et en contradiction directe avec le discours populiste et hautement politisé tenu par de nombreux islamistes.

¹ Homme politique algérien (1942-2003), Nahnah occupait le poste du Président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP) qu'il avait fondé le 06 décembre 1990.

² Dans un article intitulé *Commentaire j'ai connu Malek Bennabi*, paru dans le quotidien *El Watan*, du 11 au 12 novembre 1992, Noureddine Boukrouh évoquait amplement les conséquences directes des pensées et idées de Bennabi sur certains hommes politiques algériens.

Bibliographie

1. AHMAD, Imad Ad-Dean (1999). « Definitions of Democracy». In *Muslim Democrat*, Vol. 1, No. 2.
2. BENNABI, Malek (1968). *La démocratie en Islam*. Alger : Mosquee de Beni Messous, N.d.
3. BENNABI, Malek (1990). *Le problème des idées dans le monde musulman*. Alger : El Bay'yinate.
4. BENNABI, Malek (1992). *L'Afro-asiatisme*. Alger : SEC.
5. DURKHEIM, Émile (2002). *Leçons de sociologie. Physique des mœurs et du droit*. Québec : Chicoutimi.
6. EL HAMRI, Jamel (2016). *Malek Bennabi : Une vie au service d'une pensée*. Paris : El-Bouraq.
7. KHELLADI, Aissa (1992). *Les islamistes algériens face au pouvoir*. Alger : Alfa.